

Forêt Hereford prend position et demande officiellement l'enfouissement de la ligne dans ses chemins forestiers

Coaticook, le 18 avril 2017 – Suite à la présentation, par Hydro-Québec, des résultats d'une analyse comparative de certains scénarios d'enfouissement, Forêt Hereford (FHI) est maintenant convaincue que l'enfouissement, en passant notamment dans ses chemins forestiers, offrirait le meilleur compromis permettant de répondre à un maximum de préoccupations émises par les citoyens, les intervenants et les communautés, et ceci, dans le respect des obligations de la servitude de conservation forestière liée à son territoire.

Pour Hydro-Québec, le projet Northern Pass est d'une grande importance. Raison de plus de faire preuve de vision et d'innovation puisque la servitude de conservation forestière, mise en place suite aux volontés de M. Neil Tillotson, justifie en soi qu'un tel projet fasse l'objet de mesures exceptionnelles.

De son point de vue, FHI considère que ce tracé souterrain présente les meilleurs avantages et les impacts les plus faibles, dans le respect de la double mission de FHI, soit la conservation et les communautés. Tout en permettant à Hydro-Québec de générer des bénéfices financiers avec ses surplus énergétiques, ce compromis :

- Permet un meilleur respect des obligations de la Servitude de conservation forestière de la Forêt communautaire Hereford, en comparaison avec le projet aérien;
- Diminue grandement les impacts environnementaux par rapport au projet aérien;
- Est pratiquement sans impact sur les activités récréotouristiques et sur les paysages remarquables de la région;
- Évite de transférer le projet aérien chez les voisins de FHI;
- Est sans perturbation pour le noyau villageois d'East Hereford et l'artère commerciale de la route 253;
- Contribue à la lutte contre les changements climatiques, avec la substitution d'énergie polluante par une énergie renouvelable, et ce, sans destruction de forêt dans la partie sud du projet;

Également, FHI est d'avis que la rentabilité d'un projet d'exportation d'énergie devrait tenir compte de la durée de vie de ses installations dans le calcul de ses bénéfices et que les coûts additionnels, dus à l'enfouissement, se doivent d'être amortis sur 40 ans, ce qui les ramènent à un niveau beaucoup plus acceptable.

FHI croit que ce tracé souterrain permettrait à Hydro-Québec de réaliser un projet doublement environnemental, combinant exportation d'énergie verte et initiatives novatrices visant à en minimiser les impacts paysagers et écologiques, et doublement social, permettant l'acceptation sociale du projet tout en créant des retombées importantes pour le Québec, et ceci dans le respect de la [Politique de développement durable](#) du promoteur.

La création de la Forêt communautaire Hereford est issue de la plus grande donation immobilière de l'histoire du Québec. Les volontés du donateur reposaient sur la protection des paysages et de ses caractéristiques naturelles aux bénéfices des communautés avoisinantes. Hydro-Québec sait, depuis août 2015, que son projet de ligne aérienne ne respecterait pas, en vertu des dispositions légales du Code civil du Québec, la mission et la vocation du territoire de la Forêt Hereford. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec devrait tout faire pour contribuer tant à la protection de ce milieu naturel protégé qu'au respect des volontés de M. Neil Tillotson, citoyen canadien et américain, ayant mis son héritage au service des communautés.

En terminant, FHI invite les citoyens à continuer de s'informer sur le projet auprès du [promoteur](#) et à suivre les démarches de la campagne [SOS Mont Hereford](#).

À propos de Forêt Hereford

Forêt Hereford est responsable de la gestion de la Forêt communautaire Hereford, territoire privé de près de 5 600 ha, détenu en collaboration avec Conservation de la nature Canada, et issu du plan grand don immobilier de l'histoire du Québec. Le territoire est protégé par une servitude réelle et perpétuelle de conservation forestière permettant la création d'un milieu naturel protégé dans lequel les hautes valeurs de conservation sont maintenues et dans lequel l'utilisation durable des ressources est encadrée de façon stricte. La mise en valeur durable de l'ensemble des ressources (écologiques, forestières, fauniques, récréatives et paysagères) génère actuellement des retombées régionales importantes au profit des communautés locales. Pour plus d'information, visitez-le www.forethereford.org.

-30-

Renseignements :

Sylvie Harvey, trésorière
et porte-parole de Forêt Hereford inc.
819-588-2742 | sharvey.phd@videotron.ca |